

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Le Royaume Ltee	Numéro de permis 2017090	Date d'inspection Le 25 juin 2025	
Nom de l'établissement Garderie Le Royaume		Numéro de téléphone (506) 382-4565	
Adresse 392 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
36(4) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu familiale permet un écart de 46 cm entre chaque lit d'enfant, parc pour enfant, lit portatif ou matelas de sieste.	36(4)	25 juin 2025	25 juin 2025
Commentaires : L'inspectrice observe, dans la salle des nourrissons, que deux lits ne sont pas séparé par 46cm: l'un est positionné à l'horizontale, l'autre à la verticale. L'inspectrice informe la personne éducatrice que les lits doivent être espacés d'au moins 46cm. Sur les lieux, la personne éducatrice a séparé les lits. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>L'inspectrice observe les enfants jouer librement à l'intérieur et l'extérieur, la période du dîner, le repos ainsi qu'une activité de peinture.</p> <p>L'inspectrice et l'exploitante ont discuté concernant les jouets dans le parc des scolaires à l'extérieur. Celle-ci confirme que 2 structures ont été commandées et seront ajoutées prochainement.</p> <p>L'inspectrice observe que la période de transition entre l'habillement et les jeux extérieurs présente des défis pour un groupe d'enfants. Sur les lieux, l'inspecteur discute avec l'exploitante qui mentionne qu'elle collabore avec l'agente pédagogique et poursuit ses démarches pour trouver des ressources afin de soutenir le groupe.</p> <p>Le ratio est respecté durant l'inspection.</p>

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 juillet 2025

Date

original signé par
Katherine Pinet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 juillet 2025

Date